

## Mise à jour estivale de l'Ecomobiliste 2019

# Voitures électriques: l'offre s'étoffe lentement

Berne, le 3 juillet 2019

**L'Ecomobiliste de l'ATE établit le palmarès des voitures les moins nuisibles à l'environnement. Sa mise à jour estivale prend en compte les nouveaux modèles lancés sur le marché. Trois nouvelles voitures électriques ont fait leur apparition sur le marché suisse depuis mars dernier.**

Il s'agit de la Tesla Model 3 – disponible en trois motorisations différentes – de la Nissan Leaf e+ et de la Mercedes EQ C400. En outre, divers constructeurs ont annoncé la sortie de plusieurs nouveaux modèles électriques pour le second semestre 2019, ainsi que pour 2020.

Les meilleurs nouveaux modèles à moteur à combustion – gratifiés de la note maximale de 5 étoiles – sont la Seat Arona 1.0 TGI au gaz naturel/biogaz, la Lexus hybride UX 250h et la Renault Clio TCe 100 à motorisation essence.

### De nombreux modèles au gaz naturel réintègrent l'Ecomobiliste

Plusieurs modèles qui n'étaient plus mis en circulation en raison du passage à la nouvelle procédure d'essai (WLTP) ont pu être réévalués sur la base des nouvelles données et réintégrer ainsi le palmarès de l'Ecomobiliste. Onze de ces modèles obtiennent d'ailleurs aussi 5 étoiles. La plupart d'entre eux sont propulsés au gaz naturel/biogaz: les VW Golf et Polo, les Seat Leon, Ibiza et Mii, l'Opel Astra, ainsi que les Audi A3, A4 et A5 g-tron. A cela s'ajoutent la Toyota Aygo et la Mazda2.

### Nouveaux utilitaires électriques

Dans le segment des utilitaires également, l'offre en modèles électriques augmente. Le Transporter eTGE de MAN et le e-Crafter de VW – deux modèles de construction identique – ainsi que le e-Vito de Mercedes font leur apparition sur le marché suisse.

Les données techniques exactes et l'évaluation des voitures et utilitaires sont à découvrir sur le site [ecomobiliste.ch](http://ecomobiliste.ch). Dans son évaluation des modèles, l'Ecomobiliste voitures et utilitaires de l'ATE tient compte des émissions de CO<sub>2</sub> et du bruit, ainsi que, pour les modèles à moteur à combustion, des émissions de polluants. Pour les véhicules électriques, ce sont notamment les nuisances à l'environnement dues à la production des batteries qui sont déterminantes.

### La mobilité sans carburants fossiles est déjà possible

C'est l'aspect nocivité pour le climat par l'émission de CO<sub>2</sub> qui pèse le plus lourd dans l'évaluation de l'Ecomobiliste. Pour parvenir à limiter le réchauffement planétaire à 1,5°C, il est impératif de réduire le trafic routier et de recourir à de l'énergie de propulsion d'origine renouvelable. Aujourd'hui, cela est déjà possible grâce aux véhicules électriques et à biogaz.

Page internet: [www.ecomobiliste.ch](http://www.ecomobiliste.ch)

Pour davantage d'informations:

Anette Michel, Responsable Ecomobiliste: [anette.michel@ate.ch](mailto:anette.michel@ate.ch) / tél. 031 328 58 65

**ATE Association transports et environnement**

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne  
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0  
[www.ate.ch](http://www.ate.ch), [ate@ate.ch](mailto:ate@ate.ch)